



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

A la session régulière du Conseil de la Municipalité d'Huberdeau tenue le deuxième jour du mois de décembre 2014 à 19hres au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présente Madame Évelyne Charbonneau, mairesse et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames: Louis Laurier, Jean-François Perrier, Gabriel Dagenais, Émilie Martel, Julie Thibodeau et Danielle Hébert.

Formant tous quorum sous la présidence de Mme Évelyne Charbonneau, mairesse.

Madame Guylaine Maurice, directrice générale/secrétaire-trésorière, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SESSION

Mme Évelyne Charbonneau, mairesse, constate le quorum à 19h00, déclare la séance ouverte et soumet l'ordre du jour aux membres du conseil.

Ouverture de la session.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Ratification du procès-verbal de la session ordinaire du 4 novembre 2014
- 3) Ratification des déboursés.

AFFAIRES COMMENCÉES :

- 4) Travaux de rénovation à l'hôtel de ville/mandat à l'architecte.
- 5) Fin de la probation de l'officier municipal en bâtiment et en environnement
- 6) Appel d'offres vérification 2015-2016-2017.

AFFAIRES NOUVELLES :

- 7) Correspondance.
 - Rapport de la Sûreté du Québec octobre 2014.
 - Bilan incendie octobre 2014.
 - Confirmation subvention – aide à l'amélioration du réseau routier (18 000\$).
 - Annonce de la 7^{ième} ristourne de la MMQ (mutuelle des municipalités du Qc) 4 000 000\$.
- 8) Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des logiciels PG solutions (augmentation de 3% pour l'année 2015)/ annulation du contrat d'entretien pour l'application accès cité.
- 9) Remplacement de la responsable de la bibliothèque.
- 10) Présentation d'une demande de subvention dans le cadre du programme TECQ 2014-2018 (travaux de stabilisation au Fer-à-Cheval).
- 11) Adoption du plan de mise en œuvre local des municipalités de Montcalm-Huberdeau-Arundel-Barkmere.
- 12) Renouvellement du contrat d'assurance collective pour l'année 2015 (diminution 0.47%).
- 13) Rencontre annuelle des employés, bénévoles, pompiers et élus.
- 14) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du Lac-à-la-Loutre.
- 15) Engagement de M. Benoît Brosseau à temps partiel pour la période de décembre 2014 à fin avril 2014 et mise à pied de M. Stéphane Labrosse.
- 16) Dépôt du rapport trimestriel.
- 17) Appropriation du montant nécessaire afin de combler le déficit anticipé à même le surplus accumulé.
- 18) Déclaration d'intérêts pécuniaires des membres du conseil.
- 19) Demande d'appui à la Super-clinique de Mont-Tremblant.
- 20) Dépôt du règlement 2000-02-06 modifiant le plan d'urbanisme de la municipalité de Brébeuf.
- 21) Demande de don du Comité Expo-Vente (100\$).

- 22) Renouvellement de l'adhésion à Québec municipal (165\$).
- 23) Demande pour arrêt des poursuites judiciaires pour le matricule 1692-79-9973.
- 24) Avis de motion règlement numéro 297-15 ayant pour objet de fixer les diverses compensations, taxes et tarifications exigibles pour l'année 2015.
- 25) Avis de motion règlement numéro 298-15 modifiant le règlement 250-10 établissant la tarification pour services municipaux.
- 26) Nomination de nouveaux pompiers Marc-Antoine Lapointe et Urbain Hodonou (affectés à la caserne de Montcalm).
- 27) Budget incendie 2015 (173 000\$).
- 28) Dépôt du registre des déclarations faites par les membres du conseil qui ont reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage.
- 29) Varia :
- 30) Période de questions.
- 31) Levée de la session.

RÉSOLUTION 273-14
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 274-14
RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE 2014

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Thibodeau et résolu;

Que la secrétaire est exempte de la lecture du procès-verbal de la session ordinaire du 4 novembre 2014 les membres du conseil déclarant en avoir pris connaissance et renonçant à la lecture.

De plus que le procès-verbal du 4 novembre 2014 est adopté tel que rédigé.

Résolutions 245-14 à 272-14 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 275-14
RATIFICATION DES DÉBOURSÉS

La secrétaire soumet au conseil pour examen et considération les comptes suivants :

Chèques numéros 6370 à 6414 inclusivement pour un montant de 62 810.36 \$ et des comptes à payer au 02/12/2014 au montant de 9 969.67\$, ainsi que les chèques de salaire numéros 2621 à 2679 inclusivement pour un montant de 22 233.08\$.

Il est proposé par Mme la conseillère Danielle Hébert et résolu.

Que le conseil ratifie les déboursés tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Je soussignée, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites ont été projetées.

Karine Maurice-Trudel
Directrice générale/secrétaire-trésorière adjointe.

RÉSOLUTION 276-14
TRAVAUX DE RÉNOVATION HÔTEL DE VILLE/OCTROI D'UN MANDAT À
L'ARCHITECTE ET ABROGATION DES RÉSOLUTIONS 37-14 ET 38-14

ATTENDU QU'en date du 17 octobre 2014 nous avons reçu confirmation que notre demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités n'a pas été retenue;

ATTENDU QU'en date du 16 septembre 2014 nous avons reçu confirmation du versement d'une aide financière dans le cadre de l'initiative d'investissement local d'un montant non remboursable maximale de 100 000\$;

ATTENDU QUE la municipalité ne dispose pas des fonds nécessaires pour procéder à l'ensemble des travaux prévus lors de l'octroi des précédents mandats d'architecture et d'ingénierie;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. le conseiller Louis Laurier et résolu;

Que les résolutions numéros 37-14 et 38-14 relatives à l'octroi d'un mandat d'architecture au montant de 21 500\$ et à l'octroi d'un mandat d'ingénierie au montant de 16 250\$ soient abrogées;

Que nouveau mandat d'architecture soit octroyé à Beauchesne Architecture-Design, au montant de 16 000\$ plus taxes pour la préparation des plans, devis et documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance des travaux de réfection de l'hôtel de ville, le tout conformément à la proposition reçue en date du 17 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

RÉSOLUTION 277-14
AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Gabriel Dagenais et résolu;

Que la séance soit ajournée jusqu'à la fin de la séance extraordinaire du budget devant débuté à 19h15 ce 2 décembre 2014.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

Guylaine Maurice,
Directrice générale/secrétaire-trésorière.

Je, Évelyne Charbonneau, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Évelyne Charbonneau,
Mairesse.